



Sensibilisation aux risques liés aux bruits

Objectifs :

Sensibiliser les salariés aux risques liés aux bruits.

Connaître la réglementation en vigueur

Prendre conscience des niveaux sonores et de l'importance des protections auditives

Public :

Tous les salariés exposés aux bruits dans leur activité de travail

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Être capable de prendre conscience des risques et de porter les protections adéquates

Moyens et documents pédagogiques :

Vidéo projecteur / Documentation / Protections auditives / Sonomètre

Support de cours remis à chaque participant

Méthodes pédagogiques :

Formation théorique et démonstrative - Etude de cas - Exposés

Evaluation et sanction de l'action :

Remise d'une attestation de formation

Recommandation :

Aucune

Animateur :

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels

Lieu :

Intra ou inter-entreprise

Durée :

1 journée, soit 7h00.

Contenu

L'origine du bruit

- Le phénomène de bruit
- La différence entre bruit et son
- La propagation du bruit
- La mesure du bruit et les différents niveaux sonores

Des exemples de sources de bruit

- Divers exemples de bruit dans notre vie quotidienne et au travail

Le fonctionnement de l'oreille

- Fonctionnement de l'oreille et importance de l'oreille interne
- Comment entend-on ?

La réglementation

- Les articles R. 4213-5 à R. 4213-6 R. 4431-1 à R. 4437-4 du Code du travail.
- Directive 2003/10/CE du 06/02/2003, 19/07/2006
- Décret n°2006-892 du 19/07/2006
- Les recommandations de l'INRS

Les conséquences sur l'audition à court et long terme

- Niveaux sonores et types de bruit
- Les conséquences sur l'oreille et l'organisme
- Introduction des valeurs limites

Mesures de prévention et de protection

- La prévention - des actions simples au quotidien,
- La protection - les différentes protections individuelles
- Les niveaux de performance
- Importance de l'entretien et d'une bonne mise en place des protections
- La protection collective